

LAC DU DER
au 1er du mois

Capacité totale
350 M de m³

Objectif de
remplissage
260 M de m³

Volume effectif
255 M de m³

73 %

98 %

PLUVIOMETRIE

	Mois en cours	Mois année n-1
Hauteur (mm) :	55,7mm	26mm
Fréquence (j sur 30) :	8 j	13 j
Cumul annuel (mm) :	134,8mm	124,6mm

TURBIDITÉ NTU

	Mois en cours	Mois précédent	Mois année n-1
Moyenne	30,9	63,1	9,30
Mini	5,6	13	6,10
Maxi	87,6	266	15,2

DÉBIT en m³/s

	Mois en cours	Mois précédent	Mois année n-1
Moyenne	108,12	149,5	103,6
Mini	71	88	79
Maxi	193	265	136

OXYGÈNE

	Dissous mg.L ⁻¹	Saturation %
Moyenne	11,9	99,6
Mini	10,2	97
Maxi	13,2	100

TEMPÉRATURE en °C

	Eau	Air
Moyenne	8,1°	12,1°
Mini	4,8°	-3,5°
Maxi	12,3°	20,7°

pH

Moyenne	8,2
Mini	8,1
Maxi	8,4

AMMONIUM (en mg.L⁻¹)

Moyenne	0,10
Mini	0,03
Maxi	0,20

BACTÉRIOLOGIE (dans 100 mL)

	Coliformes f. Escherichia coli	Streptocoques fécaux
Moyenne	1 800	811
Mini	323	117
Maxi	3100	1 533

niveau guide : 20 000 eau apte à la potabilisation 10 000
A3 (eaux polluées) 2 000 eau apte à la baignade 100

PHYTOSANITAIRE en µg.L⁻¹

Dépassement du seuil de 0,05µg.L⁻¹

Substances	Semaines n°	Concentrations
Chlortoluron	9	0,09 µg/l

Légende :

↗ Évolution du paramètre par rapport au mois précédent

Qualité globale de l'eau, plutôt :

 Très bonne
  Bonne
  Moyenne
  Mauvaise

Observations :

Le débit de la Marne diminue passant de 193 à 74 m³/s le 19 mars, puis se stabilise autour de 71m³/s le 26 mars. Il remonte ensuite et atteint 115 m³/s le 31.

La température de l'air est négative du 5 au 12 mars et varie de -3,5°C à 12,4°C sur le mois.

La température de l'eau perd 3°C sur la première quinzaine du mois puis elle remonte à une valeur proche de 12°C en fin de mois.

La pluviométrie totale du mois est plus de 2 fois supérieure à celle de l'année précédente, mais le cumul annuel est sensiblement identique, autour de 130 mm.

Enfin, la turbidité suit les variations de débit avec une journée de décalage.

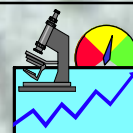
Paramètres mesurés aux prises d'eau des usines de Neuilly-sur-Marne, de Joinville-le-Pont et de Saint-Maur-des-Fossés.

Syndicat Mixte Marne Vive

Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex

Tel : 01 45 11 65 72 - Fax : 01 45 11 65 70 – www.marne-vive.com

Membres : Bonneuil, Bry, Charenton, Gournay, Joinville, Saint-Maur, Saint-Maurice, Villiers, Ports de Paris à Bonneuil, Chambre de Métiers du Val-de-Marne, Communautés d'agglomérations de la Vallée de la Marne (Nogent-Le Perreux) et de la Plaine Centrale (Créteil, Limeil-Brevannes, Alfortville).



OBSERVATOIRE MARS 2010 : REDUIRE L'UTILISATION DES PESTICIDES (1/2)

A l'occasion de la semaine sans pesticides, du 20 au 30 mars 2010, faisons le point sur les pesticides qui impactent la Marne et sur les pratiques à adopter.

La Marne, une qualité moyenne à médiocre

Globalement, les résultats des campagnes de mesures "Phytosanitaires", publiés par la DIREN Île-de-France, indiquent **une qualité "moyenne" à "médiocre" sur la Marne**.

Sur la campagne 2006/2007, le laboratoire d'analyse ayant changé, les comparaisons avec les années précédentes sont à nuancer.

Sur Charenton, toutes campagnes confondues entre 2002 et 2005, la molécule la plus souvent relevée et à la plus forte concentration est **l'AMPA**, puis le **Glyphosate**, dont il est le produit de dégradation. Vient ensuite le **Diuron**. Ces 3 molécules sont issues de produits utilisés notamment en zone non agricole, par les particuliers, les villes et les entités chargées de l'entretien des voies de communication.

L'Europe et donc la France, font évoluer leurs réglementations concernant la mise sur le marché des pesticides. Avec le plan Ecophyto 2018, la France envisage de planifier la réduction de 50% de l'utilisation des pesticides et met en place des mesures alternatives, pour permettre aux utilisateurs de palier cette évolution.

L'aspect écologique n'est pas le seul enjeu concernant les pesticides dans l'eau. Sur la Marne, ces concentrations sont à suivre d'autant plus que l'eau de la rivière est source d'eau potable. Les stations de traitement se chargent efficacement de leurs traitements avant distribution. Pour limiter leurs coûts, il convient de limiter la présence de ces molécules dans la Marne.

Quelles pratiques adopter pour réduire l'utilisation des pesticides ? Sont-ils indispensables ?

Sur le territoire du Syndicat Marne Vive, les villes se sont emparées de la question et procèdent, progressivement, à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Les particuliers doivent également contribuer à cette réduction, d'autant que ce sont les utilisateurs de ces produits qui sont les plus exposés à leurs dangers.

Les secteurs qui sont prioritaires dans la réduction des traitements chimiques sont ceux en lien direct avec l'eau, en particulier **les bouches d'égout** et les caniveaux. En effet, sur le territoire Marne Vive, les eaux de pluie sont rejetées principalement dans le réseau d'eaux pluviales ; or, celui-ci n'est pas raccordé aux stations d'épuration, il se déverse directement en Marne, sans traitement. Les bords de rivière, de lacs ou d'étangs sont également concernés. Sur ces secteurs, on peut, par exemple, traiter mécaniquement, réduire ou supprimer l'usage des pesticides ou penser autrement le fleurissement.

Pour les villes, tous ces changements de pratiques induisent souvent une révision complète du fonctionnement des services : besoins de main d'oeuvre ou de temps supplémentaires notamment, recours à des végétaux différents et surtout, sensibilisation des habitants.

Résultats campagnes d'analyses "phytosanitaires", d'amont en aval sur la Marne en Île-de-France (source DIREN Île-de-France) ▼

02/03	03/04	04/05	05/06	06/07

▲ La Ferté-sous-Jouarre (77)

02/03	03/04	04/05	05/06	06/07

▲ Esbly (77)

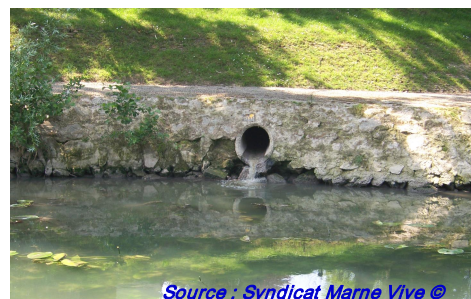
02/03	03/04	04/05	05/06	06/07

▲ Charenton-le-Pont (77)

- très bonne
- bonne
- moyenne
- médiocre
- mauvaise

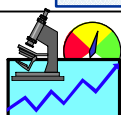
Amont

Aval



▲ Un rejet d'eau de pluie, provenant de la voirie ou d'un jardin particulier : les pesticides lessivés par la pluie peuvent se déverser directement en Marne

La réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité tant sanitaire qu'écologique, pour le territoire et ses habitants. De nombreuses techniques se développent pour accompagner ce changement de pratiques, mais la vision de la "mauvaise herbe" est à faire évoluer : ne sont-elles pas témoins et sources de biodiversité en ville ?



Document élaboré grâce aux informations communiquées par les Grands Lacs de Seine, la ville de Saint-Maur-des-Fossés, les Eaux de Paris (SAGEP), le SEDIF, le SIAAP, le CSP, les SNS, la DDASS, l'AESN, le Conseil Général 94, le SRPV...